



BUDGET 2016

L'AVENIR DES ASSOCIATIONS CITOYENNES EN QUESTION

Redonner confiance aux associations, leur permettre d'agir

Les associations citoyennes sont des acteurs indispensables pour répondre aux enjeux écologiques et pour reconstruire le vivre ensemble. Leur avenir est cependant en question. Petit à petit, par des dispositions financières, administratives et managériales, les gouvernements, les autorités locales et des forces économiques, modifient la société en profondeur pour aller vers une société de marché, agressive et inégalitaire.

Le projet de budget 2016 constitue un véritable instrument régressif de la transformation de la société. La nouvelle baisse des dotations aux collectivités et des autres financements publics va se traduire par de nouvelles réductions drastiques de subventions aux associations. S'y ajoutent la perspective de mise en place de partenariats public-privé pour financer l'action associative, les effets de la loi Macron, les progrès d'une vision simpliste et managériale l'action associative, etc. A travers l'avenir de nos associations se joue un modèle de société plus humaine, enraciné dans les valeurs communes de la République et de la démocratie.



Collectif des Associations Citoyennes 108 rue Saint-Maur 75011 Paris
Tél 07 70 98 78 56 contact@associations-citoyennes.net
Site : www.associations-citoyennes.net



Adresse: 87 boulevard Tellène 13007 Marseille

Siret: 522 316 306 00011

e-mail: contact@agems.fr Tel: 04 91 31 84 92

